

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 78 (1949)   |
| <b>Heft:</b>        | 7-8   |
| <b>Rubrik:</b>      | Examens pour l'obtention du brevet en 1949  |

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin pédagogique

**Organe de la Société fribourgeoise d'éducation  
et du Musée pédagogique**

---

**Rédacteurs :** Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg;  
Eugène Coquoz, instituteur, 27, rue Guillimann, à Fribourg.

**Administration :** Raymond Progin, inspect. scolaire, 28, r. des Alpes, à Fribourg.  
Compte de chèque postal IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1<sup>er</sup> des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1<sup>er</sup> des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

---

**SOMMAIRE.** — Examens pour l'obtention du brevet en 1949. — L'essentiel.  
— Orthographe d'usage. — L'orientation professionnelle et l'école. — La lecture silencieuse. — † M. Firmin Barbey. — † M. Alphonse Brasey, instituteur retraité. — Examens de recrues en 1949. — Congrès international de pédagogie. — Bibliographies.

---

## Examens pour l'obtention du brevet en 1949

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites : les 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Gambach, pour les jeunes filles, et à l'Ecole normale, rue de Morat à Fribourg, pour les jeunes gens.

Epreuves spéciales : le jeudi 14 juillet.

Epreuves orales : les vendredi et samedi 15 et 16 juillet.

Examens des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrage manuel, le vendredi 15 juillet.

Les demandes d'inscriptions, avec les pièces ou les renseignements prévus par le règlement, ainsi que le tableau des notes de classe, doivent être remis au bureau de la Direction de l'Instruction publique pour le samedi 18 juin au plus tard.

Les droits d'inscription seront acquittés pour la même date au compte de chèques postaux IIa 32, « Direction de l'Instruction publique, Fribourg ».

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. *Instruction religieuse* :

- a) Religion : A. Les fondements rationnels de la foi. B. Le dogme chrétien.
- b) Histoire de la religion : A. Histoire Sainte : l'introduction et l'Ancien Testament.  
Histoire de l'Eglise : jusqu'au grand schisme d'Occident inclusivement, selon programme du brevet, p. 3.

2. *Pédagogie* : Il est prévu un examen écrit de psychologie, combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. *Langue maternelle* :

- a) Section française : Diction et interprétation de textes ; pour les jeunes gens : Corneille, Horace, collection Larousse ; pour les jeunes filles : Boileau, Le Lutrin, collection Larousse également.  
Littérature : Le XVI<sup>e</sup>, le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, selon le programme du brevet, p. 8.
- b) Section allemande : Texte und Lesen : Goethe, Iphigenie auf Tauris ; Gotthelf, Michels Brautschau.  
Literaturkunde : Hildebrandslied ; höfische Epik ; Minnesang ; Barock ; Schiller ; Eichendorff ; Kleist ; Heine ; Grillparzer ; Gottfried Keller ; C. F. Meyer ; Gerhard Hauptmann ; Federer.

4. *Mathématiques* : Selon le programme.

5. *Seconde langue* : Selon le programme publié dans la partie officielle du *Bulletin pédagogique* du 15 novembre 1948.

6. *Histoire — Instruction civique — Géographie* :

- 1. Histoire générale et suisse de 1492 à 1798.
- 2. Instruction civique (aussi pour les candidates) : La commune, la paroisse, le canton, la Confédération.  
L'Etat, son but, ses ressources.
- 3. Géographie :
  - A. La terre : les preuves de sa rotundité ; la rotation ; la translation avec l'obliquité et le parallélisme de l'axe ; les conséquences de ces mouvements
  - B. Les principales lois climatiques concernant la température, le vent et la pluie ; le climat maritime et le climat continental. Le travail d'érosion par les eaux courantes.
- D. L'Asie et l'Afrique.
- E. La Suisse : géographie physique selon les deux premiers alinéas du programme, p. 15.  
Les cantons situés dans les Alpes.

7. *Sciences physiques et naturelles* : La physique, selon l'art. 40, chap. 7 du règlement du brevet.
8. *Branches graphiques* : Selon le programme.

*Observations :*

1. Les notes de classe doivent être attribuées selon le nouveau règlement, art. 40.
2. Les notes de classe par groupe de branches ne sont pas prises en considération si elles s'écartent trop des moyennes du jury des examens.

## L'essentiel

Le caprice ! Tel est le grand ennemi de l'union à Dieu, l'obstacle à la formation du caractère. Avez-vous bon cœur, il vous en coûtera de faire souffrir. Que penseriez-vous pourtant d'un médecin qui, pour ne pas faire mal à son client, préfère le laisser mourir *doucement* ? L'éducateur est le médecin de la volonté. Celle-ci est malade dans la mesure où elle est capricieuse. Il s'agit donc de guerroyer sans merci contre cet ennemi. Il y faut beaucoup de tactique, parce que le caprice connaît toutes les ruses. De plus, à vouloir emporter la place d'un seul coup, on risque de tout compromettre, de décourager sa troupe. La victoire dépend, chez nous, d'une attention soutenue et d'une fermeté douce et tenace.

Pour donner confiance à l'enfant dans cette lutte, persuadons-le tout d'abord qu'en sacrifiant ses caprices aux exigences divines, il sert sa propre cause. Chaque fois que l'on refuse quelque chose à Dieu pour se faire plaisir, on se refuse à soi-même un meilleur bien. Tôt ou tard nous souffrirons de cette lâcheté, mais inévitablement. Par conséquent, même si cela coûte, même si l'on semble perdre momentanément quelque chose, aveuglément et en pleurant peut-être, sacrifices notre caprice. Si Eve ne s'était pas laissé séduire, si elle avait accepté de sacrifier la science du bien et du mal, elle eût gardé son bonheur. Elle n'a pas fait confiance à Dieu, elle a desservi sa propre cause.

Le caprice a mille formes, les moyens d'en avoir raison seront aussi multiples. Il en est un d'une efficacité universelle qu'il faut utiliser à tout prix, c'est l'oubli de soi par l'amabilité envers les autres. Nous avons parlé de l'amour de volonté forgé par le sacrifice. Multiplions nos sacrifices en cultivant l'amabilité : chercher à faire plaisir, éviter de se venger, rendre service, ne pas se froisser, se priver, accepter d'être jugé ! Ce conseil ressort nettement de l'Evangile : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés (jusqu'à mourir volontairement pour mes ennemis), à cela, je reconnaîtrai que vous êtes à moi. » L'amour de Dieu est donc inséparable de l'amour pour ses créatures. Un maître d'école, ayant à souffrir de la part d'un membre du clergé, avait fait cette admirable prière : « Mon Dieu, je vous offre tout ce que j'ai à souffrir de sa part pour la fécondité de son ministère ! » Un tel éducateur a dû faire de ses élèves des hommes à la fois fermes et aimables.

« Mon Dieu, aidez-nous à vous unir nos élèves en sacrifiant leurs caprices par l'amabilité. »